



U
NION

G
ENERALE DES

E
TUDIANTS DE

N
ICE

N° 14

inform

SOMMAIRE (EN VRAC)

- Université : Rentrée ! p2
- C.R.O.U.S : Rencontre au Sommet ! p3
- La Réponse du Vice-président étudiant du C.E.U.V. p4
- C'est-à-dire - p5

ASSEMBLEE **G**ENERALE

DE L'U.G.E.N.

Mardi 7 Novembre, 18h30

Fac de Droit

(R.V. local s. 305).

L'UNIVERSITÉ AUSSI

La rentrée universitaire vient d'avoir lieu, tout au moins dans les U.E.R. scientifiques. Il faudra attendre encore quelques semaines pour les autres campus.

La grogne qui se fait jour, tant chez les étudiants que chez les enseignants, n'attend pas, elle.

Les adhérents de l'U.G.E.N.-U.N.E.F., présents lors de l'inscription des étudiants, dresse un tableau qui ne met pas à l'honneur l'université. Pour les examens du mois de septembre, une seule cité universitaire est ouverte, et un grand nombre d'étudiants se voit refuser la chambre. Bonnes conditions de travail surtout lorsqu'on habite dans le Var! D'ailleurs, à propos du C.R.O.U.S. (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) il faut s'attendre à des mouvements de la part des résidents. Il nous a été signalé des manquements à l'hygiène importants, dus à l'insuffisance de personnel de nettoyage. L'administration du C.R.O.U.S., qui décidément se distingue en cette année, n'a visiblement que faire des étudiants, qu'elle considère maintenant comme des clients (le C.R.O.U.S. serait-il — déjà — privatisé?). Afin d'obtenir un volant d'argent conséquent, elle tente d'imposer un paiement trimestriel des chambres, chose impossible pour la plupart des étudiants, en particulier pour les boursiers. Mais là aussi, la mobilisation se prépare et on parle de grève des loyers.

L'action des étudiants avec l'U.N.E.F. a permis, depuis quelques années, l'exonération des droits d'inscription pour 10 % des étudiants non boursiers. Or, non seulement l'U.N.E.F. fait circuler, seule, l'information, mais de plus l'administration de l'université refuse d'imprimer des formulaires permettant une large diffusion auprès des étudiants. A l'U.E.R. lettres, les attestations de bourse n'étant pas parvenues à l'administration, les étudiants boursiers, pourtant exonérés de droit, se voient dans l'obligation de s'acquitter du montant de l'inscription. Les numerus clausus, si chers à

certains mandarins, sont maintenant légions. Le comble a tout de même été atteint en biochimie où pendant l'été le nombre d'admis en licence est passé de 60 à 54. Agréable surprise pour les étudiants qui ne peuvent plus s'inscrire nulle part.

Une fois n'est pas coutume, les enseignants sortent de leur léthargie habituelle (!) et se mobilisent à propos des primes d'encadrement doctoral et de recherche, créées il y a peu par le ministre de l'Education nationale. Mais cette prime sera distribuée parcimonieusement. Sur le plan national pour l'année universitaire 1989-1990, seules 1 250 indemnités seront distribuées. Ce qui amène ce commentaire de la part de Michel Rouillard, chimiste : « Dans ces conditions, on peut penser que l'université de Nice, toutes disciplines confondues, bénéficiera au maximum, la première année, d'une quinzaine d'indemnités de recherches pour près de trois cents enseignants-chercheurs que compte le campus de Valrose. »

Lors d'une assemblée générale tenue le 22 octobre, les enseignants scientifiques ont adopté une motion, votée également par le conseil d'administration de l'université, dénonçant la dichotomie se faisant jour entre l'enseignement et la recherche (10 000 « primes d'enseignements » sont créées). « La vocation principale des enseignants-chercheurs universitaires est d'associer étroitement les activités de recherche et d'enseignement dans le cadre d'un enrichissement mutuel et réciproque, sans privilégier l'une ou l'autre de ces activités qui doivent en tout état de cause demeurer indissociables. »

L'université de Nice dont le nom est désormais université de Nice-Sophia-Antipolis, ne doit pas être à deux vitesses. L'une, privilégiée, pour des formations très élitistes, l'autre, laissée pour compte, s'auto-asphyxiant. L'enjeu est de taille. Il en va du devenir du pays et de notre région.

B.I

Où trouver l'UGEN-U.N.E.F

. FAC. (Association)

- Lettres et Sciences Humaines :
local 74 (en haut de l'amphi 6)

- Droit :
local 305

- Sciences :
au dessus du Foyer étudiants.



unef

se
nous on manifeste toujours!

ugen

on vote : « TOUS UNIS
POUR NOUS DEFENDRE »

VIVE MOI ! (CROUS)

Résidences universitaires : 2.700 places pour 4.500 demandes

Au cours d'une réunion tenue hier à la faculté de droit le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires a présenté à M. Jacques Médecin ses dernières réalisations. Il a aussi fait part de ses difficultés notamment en matière de logement pour les étudiants

FOIE gras aux asperges, filet de rascasse à l'oseille, mignon de veau aux fruits des bois : ce n'est pas le dernier menu concocté par Jacques Maximin, mais celui proposé hier au restaurant universitaire de la faculté de droit. Repas exceptionnel, cela va sans dire (ne rêvez pas, les étudiants), qui clôturait une réunion entre M. Jacques Médecin, maire de Nice, président du conseil général, et MM. René Blanchet, recteur de l'Académie de Nice, et René Augier, directeur du C.R.O.U.S. (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires).

Une longue séance de travail (1) qui avait pour but de présenter les dernières réalisations en matière de restauration universitaire et d'évoquer les objectifs que s'est fixé le C.R.O.U.S. : investissements spéciaux pour améliorer les conditions de vie dans les résidences, développement de l'animation culturelle et, surtout, accroissement des infrastructures d'accueil.

Un problème dont quelques chiffres suffisent à mesurer l'ampleur : 2.700 chambres sont aujourd'hui disponibles dans les résidences universitaires alors que 4.500 étudiants ont déposé une demande. Un fichier de 700 adresses de particuliers est à la disposition de ceux qui n'ont pas trouvé de place ; mais ils devront payer leur chambre ou leur studio autour de 2.000 F au lieu de 560 F Et cela ne suffit encore pas à satisfaire toutes les demandes.

Pas une construction nouvelle en vingt ans

« En vingt ans, explique le recteur Blanchet, l'université de Nice est passée de 12.000 à 20.000 étudiants. Et pas une chambre supplémentaire n'a été construite à leur intention. Aucun programme n'est en projet alors qu'on s'attend à une très forte progression du nombre d'étudiants à partir de 1993 ; ils

seront 35.000 à 40.000 vers 2.010. »

Et de souhaiter que les constructions universitaires soient de la compétence de la région comme celles des lycées dépendent du département. Actuellement, c'est l'Etat qui décide. Mais qui n'entreprend aucun chantier si le terrain ne lui a pas été cédé (nous disons bien cédé, pas vendu) et si les collectivités locales ne participent pas financièrement. C'est ainsi que le restaurant universitaire de Sophia-Antipolis sera financé à 50 % par le conseil général.

A ce stade de la réunion, discret appel du pied des autorités

universitaires à M. Jacques Médecin qui reconnaissait : « J'ai honte que la résidence Jean-Médecin porte le nom de mon père. Sa rénovation devient urgente. Quant à libérer des terrains, je ne demande pas mieux. Encore faut-il qu'ils soient abordables et qu'on ne les gèle pas au nom d'une agriculture qui n'existe pratiquement plus dans le département. »

« Mon ambition, explique M. Augier, est de faire du C.R.O.U.S. une entreprise comme une autre, de changer les mentalités afin d'adopter une attitude commerciale privée. Nous sommes une entreprise de

plus de 350 personnes, disposant d'un budget de 65 millions de francs, et qui doit séduire sa clientèle, c'est à dire l'étudiant. Nos prix restaurant varient de 9,90 francs à 28 francs maximum par repas ; c'est compétitif, mais je demeure persuadé que nombreux sont ceux qui accepteraient de payer quelques francs de plus pour une meilleure qualité. Impossible : les prix plancher sont bloqués par l'Etat. »

Dernier volet abordé hier, celui de l'animation culturelle qui devrait s'enrichir de la collaboration de la ville. Et, dans les tous prochains jours, de l'ouverture d'un café théâtre à la résidence universitaire Saint-Antoine.

Francis MARTIN.

(1) En présence de M. Bornacin, président de l'université de Nice - Sophia-Antipolis ; M^{mes} Rodrigues et Mathieu-Obadia, adjoints au maire de Nice ; MM. Giamarchi et Ferucci, conseillers municipaux ; M^{me} Trochu, secrétaire général de l'Académie ; M^{me} Lacoux, chef de cabinet ; M^{lle} Ollivier, chef de la Chancellerie ; M. Charpentier, conseiller technique du recteur.



Nice Matin, le 25 Octobre 89

Mr CHAILLAN Pierre
R.U. Montebello
86 Av. Valrose - 06100 NICE
vice - président étudiant
élu au CROUS (C.A)

le 30 octobre 1989 -

Lettre ouverte à Mr AUGIER,
Directeur du CROUS de NICE -

Suite à votre rencontre avec M^s. Medecin, Maire de Nice,
et Bormancin, Président de l'Université, Blanchet, Recteur de Nice
je tiens à exprimer mon contentement -

Effectivement aucun représentant étudiant élu n'était
convié à participer à cette rencontre -

La situation que vous signalez dans vos successives
prises de parole n'est pas nouvelle = cités U. délabrées
conditions de vie et d'études déplorables, manque
de chambres... Il est donc intéressant que les pouvoirs
publics s'interrogent sur celle-ci -

Mais comment écarter de la discussion les principaux
protagonistes ?...

Il serait donc souhaitable qu'une nouvelle consulta-
-tion ait lieu -

Pour leur part, les étudiants disposent d'élus et
des assemblées se sont déjà tenues dans toutes les
cités, ils n'attendent pas qu'on les consulte pour
s'exprimer -

Prenons le cas de la cité J. Medecin rebaptisée
d'ailleurs N. Mandela par les étudiants ce qui va
soulager Mr Medecin, une pétition circule et a
déjà regroupé 600 signataires -

Dans ce contexte une réponse de votre part s'impose -

Veuillez agréer, monsieur, mes salutations distinguées mais
merci de votre motivation -

P. Chailan



C'EST A DIRE

Bulletin d'information de l'UGEN-UNEF (Lettres)

(15)

C.R.O.U.S. : RIEN NE VA PLUS

C'est avec une certaine sympathie que nous avons appris par le canal de NICE-MATIN qu'une réunion avait eu lieu entre MM BORNANCIN, président de l'Université de Nice, AUGIER, directeur du CROUS, FERRUCCI, membre de l'UNI et conseiller municipal représentant M Jacques MEDECIN, maire de NICE. M. MEDECIN a notamment affirmé qu'il avait honte que la cité Jean MEDECIN porte le nom de son père, vu l'état de délabrement dans lequel se trouve cette cité !!!

M. AUGIER a ensuite affirmé que les étudiants étaient satisfaits des services du CROUS, et que nous serions prêts à payer le prix du moment, que le service serait de qualité !

De qui se moque-t-on ?

Il est anormal que les trois élus UGEN-UNEF du CROUS n'aient pas été convoqué à cette réunion. On y aurait entendu un autre son de cloche. Notamment la voix des résidents de la cité Jean MEDECIN qui se sont réunis à l'initiative de la FRUF et de l'UGEN-UNEF : ils ont exprimé leur colère devant la dégradation de leur chambre, les pressions exercées à leur encontre pour qu'ils payent trimestriellement leur loyer.

Tous ont été d'accord pour exiger la construction d'une nouvelle cité universitaire de 2000 chambres (en témoigne la pétition recueillie au porte à porte et comportant des centaines de signatures)

Décidés à ne pas se laisser faire, les élus UGEN-UNEF demandent au CROUS d'être réunis dans des conditions plus correctes pour entendre ce que les résidents ont à leur dire sur la réalité des services sociaux rendus aux étudiants.

A suivre ...

CREATIONS ET TRANSFORMATIONS DE POSTES

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DU 29 SEPTEMBRE 1989

- Motion de l'UGEN-UNEF adoptée à l'unanimité.

Le ~~CA de~~ l'Université de Nice Sophia Antipolis a procédé à l'examen des créations d'emplois nécessaires pour satisfaire les besoins toujours plus criants en matière de formation.

Il réaffirme l'exigence de moyens financiers supplémentaires afin que soient pris en compte les besoins réels de chaque section et de chaque UFR. Au delà du travail effectué par l'Université pour dégager les priorités des priorités en ce qui concerne ces créations d'emplois, le CA rappelle au ministère qu'il est de sa responsabilité de prouver toujours plus avant l'effort financier afin de pouvoir doter notre Université du potentiel d'enseignants indispensable à son développement.

